



Piscine hors sol nivellement

Par **Joe24**, le **01/06/2020** à **16:35**

Bonjour,

Nous souhaitons acquérir une piscine tubulaire ou autoportante pour installer dans le jardin. Le souci, c'est qu'il faut niveler le terrain. On a, sur toute la longueur du jardin, 16 cm de différence du point le plus haut jusqu'au point le plus bas. Ai-je le droit de creuser pour faire le nivellement, Je ne trouve rien dans le bail. Je précise que je ne ferai pas de dalle en béton je voudrais juste mettre de niveau.

Vous remerciant par avance.

Par **Tisuisse**, le **01/06/2020** à **16:45**

Bonjour,

Il vous faut 2 autorisations écrites :

- l'autorisation de la mairie : ça dépend des règles du plan d'urbanisme,
- l'autorisation de votre propriétaire. Le terrain ne vous appartenant pas, il pourra exiger, en fin de bail, le démontage de la piscine et la remise à l'état identique du terrain comme il était à votre entrée,

le tout, à vos frais, bien entendu.